

# Un si grand spectacle

– sur *Esther* de Racine –

Hiroko MASHIMO

## I. Que le spectacle commence !

Retracez-lui d'Esther l'histoire glorieuse,  
 Et sur l'impiété la Foi victorieuse.  
 Et vous, qui vous plaisez aux folles passions,  
 Qu'allument dans vos cœurs les vaines fictions,  
 Profanes amateurs de Spectacles frivoles,  
 Dont l'oreille s'ennuie au son de mes paroles,  
 Fuyez de mes plaisirs la sainte austérité.  
 Tout respire ici Dieu, la paix, la vérité<sup>1</sup>.

(Prologue, v. 63-70)

Le rideau d'*Esther* se lève avec ce prologue de la Piété. Comme on le sait, « ici » du dernier vers de ce prologue a été commenté diversement. La perspicacité de J. Orcibal nous a permis de deviner en ce vers le « souci d'action spirituelle », et a souligné le rôle joué par « Filles de l'Enfance »<sup>2</sup>. Suivant les indications de J. Pommier, R. Jasinski n'a pas hésité à l'assimiler à Port-Royal, « autant et plus qu' » à Saint-Cyr<sup>3</sup>.

Mais « ici », il ne faut pas l'oublier, c'est avant tout « au théâtre », sur la scène racinienne. Dès le lever de rideau, le poète redevenu chrétien suggère par « ici » le grand motif de la représentation de cette tragédie. Ce serait le même motif, nous allons le montrer, que celui qui avait jadis amené saint Augustin à porter la condamnation contre les rites païens. La Bible donne de nouvelles forces à l'idée racinienne de la représentation théâtrale. Nous ne

---

<sup>1</sup> J. Racine, *Esther, Œuvres Complètes*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t.I, éd. de G. Forestier, 1999.

<sup>2</sup> J. Orcibal, *La Genèse d'Esther et d'Athalie*, Paris, Vrin, 1950, p.99, n.60.

<sup>3</sup> R. Jasinski, *Autour de l'Esther racinienne*, Paris, Nizet, 1985, p.184.

sommes pas les seuls à constater ces forces bibliques, déjà un siècle avant, le Pasteur Coquerel les avait bien vues :

La pensée de ce travail est [...] de signaler à l'attention de notre monde littéraire les beautés de la Bible, dont Racine a tiré un si grand parti, et de rendre ainsi aux amis de la religion un service qu'ils auraient tort de refuser. Elle a droit d'intervenir en toute littérature, et rien n'est profane sous ses auspices, pas même le théâtre<sup>4</sup>.

Parmi les vers raciniens que nous venons de citer, le mot « spectacles » mérite notre attention, si nous le plaçons dans la perspective de ce « grand motif ». Ce mot reparait un peu plus loin, sortant de la bouche d'Élise : « Ô spectacle ! Ô triomphe admirable à mes yeux » (v.25), mais cette fois-ci, spectacle d'une tout autre nature. C'est un spectacle qui est :

Digne en effet du bras qui sauva nos Aïeux !  
 Le fier Assuérus couronne sa Captive,  
 Et le Persan superbe est aux pieds d'une Juive.  
 Par quels secrets ressorts, par quel enchaînement  
 Le Ciel a-t-il conduit ce grand événement ? (I,1, v.26-30)

Nous voyons qu'avec *Esther*, la vision a changé de nature. Ce que regarde ici Elise, ce n'est pas un état conquis sur le monde, mais acquis dans l'éternité en quelque façon déjà présente dans le temps. Désormais, sur la scène de Racine, la vision n'est plus quelque chose qui s'offrirait fortuitement à nos yeux, mais quelque chose à racheter par la vertu et par la mort, quelque chose comme l'objet de l'attente et de la foi, auquel seuls les regards consacrés ont accès. D'où autant de preuves d'« aveuglement ».

En revanche, quant aux « spectacles frivoles », ce que regardent les « impies », au premier chef « l'impie Aman » et les « profanes », il vaut mieux que nous les renvoyions à saint Augustin :

---

<sup>4</sup> Le Pasteur Athanase Coquerel, « *Athalie* » et « *Esther* » de Racine avec un commentaire biblique, Paris, Cherbuliez, 1863, p.3, cité par G.Spillebout, in *Le vocabulaire biblique dans les tragédies sacrées de Racine*, Genève, Droz, 1968, p.10.

[...] nul ne s'étonne que les démons aient voulu ranger parmi les choses divines même les turpitudes de la scène ; que, voulant passer pour des dieux, ils aient pu prendre plaisir aux crimes des dieux ; et que tout ce qui dans leur culte inspire la moquerie ou l'horreur par une obscène solennité ou une infâme cruauté, est bien en harmonie avec leurs passions<sup>5</sup>.

En laissant de côté ce qu'on voit dans ce « rite sacré » qu'est le théâtre<sup>6</sup>, saint Augustin ne se fait pas faute d'affirmer l'existence d'un rite de salut pour les justes ou les enfants de Dieu, dès les origines de l'humanité, avant même l'institution de la circoncision<sup>7</sup>. Et cela, malgré le silence de l'Écriture. N'est-on pas certain du moins que les sacrifices remontent au plus lointain des âges ? dit-il<sup>8</sup>. Sans doute, par une disposition providentielle, les rites ont varié selon les lieux, ils ont évolué au cours des temps ; mais la foi qu'ils renferment, le salut qu'ils procurent est immuable comme Dieu même, qui seul peut les instituer<sup>9</sup>. Il n'est de salut que dans le Christ, et c'est lui, à venir ou déjà venu, qu'annoncent de droit tous les rites<sup>10</sup>, à moins que, par une perversion sacrilège, ils ne soient offerts au démon.

C'est là, on ne saurait trop y insister, le grand motif de la condamnation du théâtre chez Augustin. Ce motif sera affirmé en cette formule qui nous paraît l'âme de tous les développements de *La Cité de Dieu* : « le mystère de l'Ancien Testament où se cachait le Nouveau »<sup>11</sup>. Nous y reviendrons.

## II. Les rites

Mais au fait, comment peut-on demeurer indifférent à l'atmosphère rituelle, pour ne pas dire sacramentelle, de notre tragédie ? Un coup d'œil nous suffit pour remarquer l'importance qu'a attaché Racine aux rites, juifs comme

<sup>5</sup> Saint Augustin, *La Cité de Dieu* (par la suite abrégé en *De civ. Dei*), 4<sup>e</sup> éd. Dombart, Paris, Coll. Bibliothèque Augustinienne, 1959-60, VIII,14.

<sup>6</sup> « *dii sacra* » (*ibid.*, II,13) ; « *rebus divinis, hoc est ludis scaenicis* » (*ibid.*, IV,28).

<sup>7</sup> *Ibid.*, VII,32 ; XV,16.

<sup>8</sup> *Ibid.*, X,5-6.

<sup>9</sup> *Ibid.*, VII,32.

<sup>10</sup> *Ibid.*, X,3.

<sup>11</sup> *Ibid.*, IV,33: « *Et hoc est sacramentum veteris testamenti, ubi occultum erat novum* ».

païens. Les rites jouent un rôle d'autant plus important dans *Esther* que l'action dramatique est centrée sur le « jour de Mardochée » que les juifs commémoreront en établissant une fête des Pourim. Racine ne manque pas d'y faire allusion avec le décret « ministériel » d'Assuérus :

Que vos heureux enfants dans leurs solennités  
 Consacrent de ce jour le triomphe et la gloire,  
 Et qu'à jamais mon nom vive dans leur mémoire. (III,8, v.1187-1189)

En effet, le *Livre d'Esther* raconte cette action dramatique concentrée en « ce jour » qui était d'abord prévu pour l'extermination du peuple juif puis tourna en massacre de ceux qui espéraient l'anéantir. Racine le dramaturge n'en demanderait pas mieux :

Et on marqua à toutes les provinces un même jour pour la vengeance que les juifs devaient prendre de leurs ennemis, savoir le treizième jour du douzième mois appelé adar<sup>12</sup>.

Assuérus, dont les yeux aveuglés sont enfin « dessillés », en exerçant ici spécialement son ministère qui est proprement la fonction du service de Dieu, semble s'élever au rang des justes, tout païen qu'il soit. Que le Dieu d'Israël sauve son peuple par le moyen d'un juste, cette « grande leçon » de notre tragédie fait ressortir nettement le schéma antagoniste de ce drame : les justes contre les pécheurs, les « saints » contre les « impies », schéma duquel on a l'habitude avec l'évêque d'Hippone. Et une fois situé au plan de la Providence, ce conflit entre des hommes s'élargit à la mesure d'une lutte menée par Dieu contre les faux dieux. Alors les rites y servent de prétexte, en reliant les hommes entre eux, et en les mettant en relation avec Dieu ou les dieux. On voit, d'un côté, les rites d'Israël, évoqués à chaque fois avec Sion, tour à tour par Esther et une Israélite :

---

<sup>12</sup> *Livre d'Esther*, VIII,12. La Bible de Sacy. Le livre d' *Esther* indique l'origine de la fête des Pourim (IX,20-32). Le livre des *Macchabées*, XV,37, cite « le jour de Mordecâi ». Mais leur rapport original est incertain. A ce sujet, voir J.Dubu, *op.cit.*, p.345-346.

Sion, repaire affreux de reptiles impurs,  
 Voit de son Temple saint les pierres dispersées,  
 Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées ! (I,2, v.86-88)

Quand verrai-je, ô Sion ! Relever les remparts,  
 Et de tes tours les magnifiques faites ?  
 Quand verrai-je de toutes parts  
 Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes ? (I,2, v.146-149)

Et l'autre, ceux des Perses, dont la fausseté est dénoncée par Esther priant son Dieu :

Pour moi, que tu retiens parmi ces Infidèles,  
 Tu sais combien je hais leurs fêtes criminelles,  
 Et que je mets au rang des profanations  
 Leur table, leurs festins et leurs libations ; (I,5, v.273-275)

Leurs rites sont « criminels », parce que, dit Esther,

Hélas ! Ce peuple ingrat a méprisé ta loi ;  
 La Nation chérie a violé sa foi ;  
 Elle a répudié son Époux et son Père  
 Pour rendre à d'autres Dieux un honneur adultère. (I,4, v.255-258)

Esther sait très bien que c'est le Seigneur, en tant que le Dieu Père, *Deus Pater*, et son époux, *vir suus*<sup>13</sup>, qui dirigent tous les événements humains pour le bien des hommes, qu'ils soient justes ou pécheurs. En s'évanouissant, elle entend sa « voix salutaire » (v.641) qui ordonne qu'elle vive et qui lui rappelle sa mission—ce n'est pas sans piquant que Racine trompe Assuérus qui s'adresse naïvement à Esther : « Ne connaissez-vous pas la voix de votre Époux ? » (v.643)—, sa mission, c'est de « les secourir » (v.186), eux, ses « malheureux frères » (v.185). On serait tenté d'y entrevoir l'Histoire qu'avait tracée saint Augustin dans *La Cité de Dieu*.

Dans la vision à la fois historique et théologique de ce saint docteur, c'est le

---

<sup>13</sup> Osée, II,16.

Seigneur qui a permis aux Romains de vaincre la terre entière et de créer une immense république où régneraient l'ordre et la paix<sup>14</sup>. Il considérerait que cette idée valait en principe de toutes les dominations historiques là où elles ont procuré le bien commun<sup>15</sup>. Effectivement, les « monarques persans » (v.594) de notre tragédie n'en sont pas moins une œuvre divine. C'est ce que confirme Esther à Assuérus :

N'en doutez point, Seigneur, il fut votre soutien.  
Lui seul mit à vos pieds le Parthe et l'Indien,  
Dissipa devant vous les innombrables Scythes  
Et referma les Mers dans vos vastes limites. (III,4, v.1114-1117)

Esther réfute la « superbe », le *superbia* — terme aussi récurrent dans *La Cité de Dieu* que dans la tragédie racinienne —, chez les Perses au moyen d'un raisonnement qui ressemble fort bien à ce dont se servait notre docteur contre les dieux des anciens Romains :

Nos superbes Vainqueurs, insultant à nos larmes,  
Imputent à leurs Dieux le bonheur de leurs armes, (I,4, v.261-262)

C'est pourquoi Esther prie son Dieu, le vrai Dieu : « Confonds tous ces dieux qui ne furent jamais » (v.272). Le chœur la suit :

Dieux impuissants, Dieux sourds, tous ceux qui vous implorant  
Ne seront jamais entendus.  
Que les Démons, et ceux qui les adorent,  
Soient à jamais détruits et confondus. (II,8, v.767-770)

Et ces prières nous orientent tout droit au chapitre 23 du livre XIX de *La Cité de Dieu* : il est question de démons à la fois au temple et au théâtre, autant et plus que de démons au *Lévitique* ou de ceux au *Deutéronome*, en somme, de dieux auxquels les hommes rendent un culte au lieu de le rendre

---

<sup>14</sup> *De civ. Dei*, XV,4 ; V,18,21.

<sup>15</sup> *Ibid.*, XIX,24.

au vrai Dieu<sup>16</sup>.

### III. Les *simulacra*

« Celui qui sacrifie à d'autres dieux sera exterminé<sup>17</sup> » — si saint Augustin, parlant de ce précepte de Moïse, va essayer de rappeler la réalité de l'essence démoniaque des dieux païens, c'est pour ne pas perdre de vue le grand motif qu'il avait déjà articulé à plusieurs reprises. Que l'on ne soit pas trop surpris d'un ton si passionné de sa critique : il condamne les rites païens, parce qu'il envisageait de justifier sa doctrine sur la continuité entre les rites de l'Ancien et du Nouveau Testament et sur leur efficacité. C'est dans ce contexte que nous allons lire le passage qui suit. Après avoir stigmatisé les « turpitudes » et les « ignominies » qui « se déroulaient dans les temples et dans les théâtres en l'honneur de ces dieux », en accusant Porphyre, philosophe païen, des injures aux chrétiens, il parle du précepte :

Et pour que personne ne s'imagine que c'est aux démons très pervers et aux esprits terrestres, appelés par Porphyre infimes ou mineurs, que ce précepte défend d'offrir des sacrifices (car eux aussi sont appelés dieux dans les saintes Écritures, dieux non des hébreux mais des païens, ce que les Septante disent clairement dans leur traduction du psaume : « Tous les dieux des nations sont des démons »<sup>18</sup>), pour que personne donc ne s'imagine que cette défense vaut bien pour ces démons, mais qu'il est permis d'offrir des sacrifices aux esprits célestes, à tous ou à quelques-uns, il ajoute aussitôt : *nisi Domino soli*, c'est-à-dire : sinon au seul Seigneur. Et que personne ne pense, par hasard, en entendant *Domino soli*, qu'il s'agit du dieu soleil et ne s'imagine qu'il faut lui offrir des sacrifices !<sup>19</sup>

Pour ce dernier malentendu, c'est le cas, nous le remarquons en passant,

---

<sup>16</sup> *Lévitique*, XVII,7 : « Et ainisi ils n'immoleront plus à l'avenir leurs hosties aux démons, au culte desquels il se sont abandonnés » ; *Deutéronome*, XXXII,17 : « Au lieu d'offrir leurs sacrifices à Dieu, ils les ont offerts aux démons, à des dieux qui leur étaient inconnus, à des dieux nouveau venus, que leurs pères n'avaient jamais vénéérés » (traduction de Sacy)

<sup>17</sup> *Exode*, XXII,20.

<sup>18</sup> *Psaume*, 95,5.

<sup>19</sup> *De civ. Dei*, XIX,23.

du culte rendu aux astres chez les Perses d' *Esther*. Assuérus, quand il est troublé par la peur que lui a inspirée Esther, invoque ses dieux en ces termes : « Ô Soleil ! Ô Flambeaux de lumière immortelle ! » (v.654). Or, le *Livre d'Esther* nous fournit quelques renseignements sur l'influence des astres sur la vie des Perses, en indiquant l'origine étymologique du nom de la fête, des Pourim qui signifie sorts en hébreu.

L'évêque d'Hippone poursuit pour en arriver à l'idée centrale qui remplit les vingt-deux livres de *La Cité de Dieu* :

En son [de Dieu] honneur, le plus noble, le meilleur sacrifice, c'est nous même, c'est-à-dire sa cité ; et de cette réalité nous célébrons le mystère par nos oblations bien connues des fidèles, [...] Car elles devaient prendre fin, les victimes que les juifs immolaient en figure du sacrifice à venir ; du levant au couchant, les nations allaient offrir l'unique sacrifice, comme nous le voyons faire de nos jours : voilà ce que par les prophètes hébreux Dieu a proclamé en retentissants oracles<sup>20</sup>.

En effleurant le thème de *La Cité de Dieu*, ce texte mettra en relief le sacrifice d'Esther : « J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice » (v.246). A ce signe qu'elle est prête à donner sa vie pour sauver son peuple, Esther fait partie de ce « mystère de l'Ancien Testament où se cachait le Nouveau ». Par ce sacrifice, les rites païens seront bannis de la scène avec leur dernier spectacle, « spectacle funeste » (v.1193), puisqu'ils ont été foncièrement pervertis par ceux qui les pratiquent, et ne sauraient plus être qu'imitation sacrilège et abominable, « *sacris sacrilegis* », comme disait Augustin<sup>21</sup>.

C'est pourquoi il fallait détruire et confondre à tout prix les rites païens. La prière d'Esther est justifiée par cette parole du grand docteur africain à propos du peuple juif :

Et maintenant, s'ils sont dispersés à travers presque toute la terre et toutes les nations, c'est par un décret providentiel de cet unique vrai Dieu. De même la destruction générale des statues (*simulacra*), des autels, des bois sacrés, des temples des faux dieux, et l'interdiction de leurs sacrifices, les livres juifs démontrent comment tout cela avait été depuis longtemps prophétisé. Aussi,

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*, IV,2.



Selon le commentaire de G. Bardy, ce mot « *ferculum* » qui signifie proprement ce qui sert à porter, a ici un double sens : plat ou contenu du plat, et la litière ou le brancard qui, dans les cérémonies sacrées, sert à porter les images des dieux. N'est-il pas vrai que sur la scène d' *Esther*, « Tout son Palais est plein de leurs images » (v.741) ? Tout cela appelle une remarque importante : les rites des démons ne peuvent pas se passer de leurs statues, les *simulacra* proprement dits. Que saint Augustin nous permette de citer un passage, remarquable par la précision de l'analyse de ces statues-là :

Quel autre esprit serait capable d'exciter les cœurs pervers par une impulsion secrète, de les pousser à l'adultère et de s'en repaître quand il est commis, sinon celui se complaît aussi dans de telles cérémonies ? Il érige dans les temples les « représentations » des démons (*simulacra daemonum*), il aime dans les jeux la représentation des vices (*simulacra vitiorum*) : il chuchote en secret des paroles de justice pour duper aussi quelques braves gens, et il multiplie en public les appels à la débauche pour s'emparer de la masse des méchants<sup>24</sup>.

Les *simulacra*, voilà l'origine de la tromperie des démons honorés par les païens comme des dieux ! Et Augustin répétera le nombre de fois qu'il faut jusqu'à ce que ces rites cessent : c'est le nom du Christ qui doit réprimer ces pratiques absurdes, pernicieuses au véritable salut.

A l'autre pôle du « spectacle funeste » qui n'est rien d'autre que l'image du supplice d'Aman, chef de l'idolâtrie, se situe Esther. Autant que celle-ci, nous ne pouvons pas rester indifférents à ce rappel de Mardochée :

Songez-y bien. Ce Dieu ne vous a pas choisie  
 Pour être en vain spectacle aux peuples de l'Asie,  
 Ni pour charmer les yeux des profanes humains.  
 Pour un plus noble usage il réserve ses Saints. (I,3, v.213-216)

Pour regarder de près ce « noble usage » de spectacle, il est temps de tourner les yeux vers les autres fêtes qui sont cessées momentanément et dont la reprise est tant attendue par le peuple juif.

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, II,26.

#### IV. Celui qui est attendu

Dans *La Cité de Dieu*, saint Augustin a mentionné le titre du Livre d' *Esther* pour une fois au chapitre 36 du livre XVIII. C'est de ranger son conteur, comme Esdras, parmi les historiens distingués des prophètes et de donner une hypothèse sur sa chronologie qu'il s'agit. Tout de même, il souligne la marque que porte le *Livre d'Esther* : « à la gloire de Dieu »<sup>25</sup>.

En effet, clair est aux yeux de tous le fait que toute une pièce de l' *Esther* de Racine est consacré « à la gloire de Dieu ». Il nous semble que chez Racine cette expression se rattache particulièrement à l'esprit des « louanges » yahvistes<sup>26</sup> et des formules dont use saint Paul<sup>27</sup>, et que le ton donné par le chœur et le chant apparentent notre tragédie à la liturgie chrétienne. D'ailleurs, c'était même son dessein initial, comme dit Racine dans sa Préface :

J'entrepris donc la chose, et je m'aperçus qu'en travaillant sur le plan qu'on m'avait donné, j'exécutais en quelque sorte un dessein qui m'avait souvent passé dans l'esprit, qui était de lier, comme dans les anciennes tragédies grecques, le chœur et le chant avec l'action, et d'employer à chanter les louanges du vrai Dieu cette partie du chœur que les païens employaient à chanter les louanges de leurs fausses divinités.

Ainsi trouve-t-on dans ces « louanges » de Dieu chantées par « de simples enfants avec les anges » d'Esther : « Ô Dieu, que la gloire couronne ! » (v.353-358), un écho de la parole de l'Apôtre par exemple :

A Dieu, dis-je, qui est le seul sage, honneur et gloire par Jésus-Christ dans tous les siècles. Amen<sup>28</sup>.

Rappelons qu'Esther est parmi de ces « saints » réservés pour « un plus noble usage ». Le peuple de Dieu doit à celle-ci leur salut et la restauration de

---

<sup>25</sup> *Ibid.*, XVIII,36.

<sup>26</sup> Par exemple : *Genèse*, XIV,19-20 ; II *Samuel*, XXII,47 ; *Psaume*, 71,18-19 et 144,1-2.

<sup>27</sup> *Romains*, XI,36 et XVI,27 ; *Galates*, I,5 ; etc.

<sup>28</sup> *Romains*, XVI,27.

leurs rites divins. En tant que promesses et prophéties du salut, ces rites sont accomplis par le Christ<sup>29</sup>. Autrement dit, le salut ne s'opère en plénitude que par cet événement décisif de l'histoire du monde qu'est l'Incarnation du Verbe. C'est dans ce contexte qu'à l'acte Ier, scène 4, « saint » apparaît au singulier, accompagné de l'article défini, comme « Le Saint que tu promets et que nous attendons » (v.268). On ne peut s'empêcher de voir, comme J.Dubu a indiqué avec justesse, « un reflet anticipé du Christ » dans ces images de justes, chez Esther et Mardochée<sup>30</sup>. Augustin lui aussi, savait bien distinguer ce reflet, et pour sa part il l'a appelé l' « ombre de l'avenir » *umbrae futuri*<sup>31</sup>. Mardochée qui exerce toujours sur sa pupille une paternelle influence, essaie de lui inculquer tout cela :

En vous est tout l'espoir de vos malheureux frères.  
 Il faut les secourir. Mais les heures sont chères.  
 [...]
   
 Toute pleine du feu de tant de saints Prophètes,  
 Allez, osez au Roi déclarer qui vous êtes. (I,3, v.185-190)

Dans *Esther*, les « fêtes divines », tout comme le peuple juif, vivent dans l'espérance, et lorsque le Christ remettra son royaume au Père, elles s'acquitteront de leurs devoirs. Le Christ, source du salut dès l'Ancien Testament, voilà l'idée clef de notre tragédie, qui se fait toujours l'écho des paroles augustiniennes :

C'est par la foi en ce mystère que même les anciens justes ont pu en vivant saintement être purifiés, non seulement avant que la Loi fût donnée au peuple hébreu (car ni Dieu ni les anges ne manquèrent de les instruire), mais du temps même de la Loi [...]<sup>32</sup>

Et Augustin va plus loin :

---

<sup>29</sup> *De civ. Dei*, VII,32 ; X,15.

<sup>30</sup> J.Dubu, *op.cit.*, p.348. Voir aussi Ph.Sellier, *Pascal et saint Augustin*, p.503-508.

<sup>31</sup> *De civ. Dei*, XVII,6.

<sup>32</sup> *Ibid.*, X,25.

Établis maintenant dans cette espérance, [...] soyons nous aussi selon nos faibles moyens les anges de Dieu, c'est-à-dire ses messagers, annonçant sa volonté et magnifiant sa gloire et sa grâce. Car après avoir dit : mettre en Dieu mon espoir, le psalmiste ajoute : pour annoncer toutes vos gloires aux portes de la fille de Sion. La voici la très glorieuse Cité de Dieu, celle qui connaît et adore un seul Dieu [...]<sup>33</sup>.

Mais la fille de Sion, elle est aussi, métaphoriquement, la ville même, personnifiée en une jeune femme qui « frémit et peine comme celle qui enfante »<sup>34</sup>, et à laquelle répondra *Athalie* avec le vers glorieux et prophétique de Joad : « Et que la terre enfante son Sauveur ». On peut dire que le thème de la Cité de Dieu s'annonce déjà dans *Esther*, dans la mesure où celle-ci confirme volontiers l'idée augustinienne que les antiques rites eux-mêmes signifiaient les événements futurs. Mais on n'a pas besoin de se hâter de conclure. Il nous convient de voir quelles peuvent être ces « fêtes du Dieu d'Israël » dans *Esther*.

## V. Chantez un cantique nouveau

Or, on sait que la tragédie d' *Athalie* se déroule le jour de la Pentecôte juive. C'est ce que voulait et avouait son auteur. Par contre, celui-ci ne mentionne rien de particulier en ce qui concerne la représentation d' *Esther*, à part l'allusion à la survivance de la fête des *Pourim* dans les synagogues de son temps par la dernière phrase de sa Préface. Mais rien ne nous empêche d'imaginer des fêtes quelconques imposées à Israël par la Loi depuis la révélation du Sinaï, par rapport à ce qui se passe sur la scène racinienne.

Ici encore, la relecture du texte d'Augustin nous paraît utile. L'évêque d'Hippone insiste sur le caractère salutaire des rites d'Israël, bien que cela ait été souvent minimisé. Que l'on se reporte à son texte qui raconte longuement la Pâque :

[...] la loi déjà avait été promulguée sur la montagne d'une manière absolument effrayante : des signes et des sons merveilleux attestaient très clairement la présence divine. Cet événement eut lieu peu après la sortie d'Égypte lorsque le

---

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> *Michée*, IV,10.

peuple commença à vivre dans le désert, cinquante jours après qu'il eut célébré la Pâque par l'immolation de l'agneau. Et ce peuple est le type du Christ, préfigurant le passage du Christ de ce monde au Père par le sacrifice de la passion, (Pâque, en effet, signifie en hébreu « passage »), à ce point que, lorsque serait révélée l'alliance nouvelle, après l'immolation du Christ notre Pâque, le cinquantième jour viendrait du ciel l'Esprit-Saint qui dans l'Évangile est appelé « doigt de Dieu » pour rappeler en notre mémoire les souvenirs du fait ancien préfiguratif [...]»<sup>35</sup>

Rien ne fait mieux ressortir l'unité foncière des rites de tous les temps, qu'ils appartiennent à l'Ancien Testament ou au Nouveau. Sans doute les anciens rites sont de valeur bien inférieure à celle des rites chrétiens, mais ils n'en étaient pas moins salutaires comme eux, parce qu'essentiellement orientés vers le Christ de qui ils tirent toute leur vertu. On comprend mieux maintenant pourquoi Augustin a nié avec tant d'énergie toute efficacité des rites païens. Pour autant que les païens rendent un culte aux faux dieux, leurs rites ne peuvent leur donner que l'exemple des vices.

Il y a plus. L'évêque d'Hippone nous cite quelques vers qu'il a écrits lui-même pour un poème consacré à la louange du cierge pascal<sup>36</sup>. On serait curieux de les écouter, en les mettant en parallèle avec le chœur d' *Esther* :

Ces choses sont à toi et elles sont bonnes, car toi, qui es bon, tu les as créées. Rien de nous n'est en elles sinon notre péché, quand, peu soucieux de l'ordre, nous aimons au lieu de toi ce qui est créé par toi<sup>37</sup>.

Tout son Palais est plein de leurs images.

Malheureux ! Vous quittez le Maître des humains,

Pour adorer l'ouvrage de vos mains !

(II,8, v.741-743)

Le chœur d'Esther ne résonne-t-il pas de la voix augustinienne, à cette différence près que l'objet d'amour est d'une part, la créature, et l'autre, les idoles (en tout cas, elles sont toutes deux du même groupe de « charnels » au

<sup>35</sup> *De civ. Dei*, XVI,43.

<sup>36</sup> D'après G.Bardy, ces trois vers tirés d'une *Laus Cerei*, forment l'introduction d'un poème conservé par l' *Anthologie latine*, sous le nom de l'évêque d'Hippone et intitulé *De anima*.

<sup>37</sup> *De civ. Dei*, XV,22.

sens large d'Augustin)<sup>38</sup> ? C'est une question de « l'ordre de l'amour ».

En effet, Racine et Augustin citent le même chant du *Psaume* pour parler des idoles. Voici le verset du *Psaume* 115 :

Les idoles des nations ne sont que de l'argent et de l'or, et les ouvrages des mains des hommes.

Elles ont une bouche, et elles ne parleront point ; elles ont des yeux, et elles ne verront point<sup>39</sup>.

Tout cela nous éclaire de l'aspect particulier des tragédies sacrées de Racine, qu'il a d'ailleurs défini lui-même dans sa Préface : « une espèce de poème, où le chant fût mêlé avec récit ». L'auteur de ce poème se flatte d'avoir confirmé l'efficacité de cette formule dramatique peu connue que, déjà depuis le siècle précédent, les auteurs tragiques français avaient pourtant tenté de faire reconnaître au grand public. Il est sûr, comme l'a fait remarquer J.Dubu<sup>40</sup>, que cette formule a servi à Racine de point de rencontre heureux entre les procédés littéraires bibliques et grecs. Mais son succès chez Racine n'en devrait pas moins à la parfaite maîtrise de l'usage des rites.

Voilà, nous en arrivons au « grand motif » de la tragédie d' *Esther*. Mais il est difficile, semble-t-il, de nous en éclairer avec plus de justesse que les paroles de saint Augustin :

Condamnation des fabricants de dieux dans un premier temps :

De fait, comme nos ancêtres, en raison de leur incrédulité et de leur indifférence à l'égard du culte et de la religion divine, commettaient une grave erreur sur la notion des dieux, ils inventèrent l'art de fabriquer des dieux. [...] ce qu'a établi la multitude des erreurs, la voie de la vérité l'a aboli ; ce qu'a institué l'aversion pour le culte de la religion divine, la conversion au saint et unique vrai Dieu l'a détruit.

Et vision d'un cantique nouveau en second lieu :

---

<sup>38</sup> Voir Ph.Sellier, *Pascal et saint Augustin*, p.521.

<sup>39</sup> *Psaume*, 114,4-5. Cf. *De civ. Dei*, VIII,24 : « *Nam quid sunt idola, nisi quod eadem scriptura dicit : Oculos habent, et non videbunt* » ; et *Esther*, v.767 : « Dieux impuissants, Dieux sourds ».

<sup>40</sup> J.Dubu, *op.cit.*, p.322.

[...] C'est toute la terre, qui chante au Seigneur un cantique nouveau, comme l'avait prédit l'Écriture vraiment sainte, vraiment prophétique :

Chantez un cantique nouveau au Seigneur ; chante au Seigneur, terre entière. Or, voici le titre de ce Psaume : Quand s'édifiait la maison après la captivité. Et de fait elle s'édifie dans le monde entier pour le Seigneur, cette maison, la Cité de Dieu, c'est-à-dire la sainte Église<sup>41</sup>.

On serait tenté d'assimiler à « ce cantique nouveau » « les louanges du vrai Dieu » par lesquelles Racine a remplacé « les louanges des fausses divinités ». Lorsque le chœur chante : « Heureux le cœur épris de tes attraits ! Heureux le cœur, qui ne te perd jamais ! » (v.805,808), c'est la voix augustinienne qu'on entend retentir à travers ce chant : « Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu ». Alors s'imposent les thèmes augustinien : changement du cœur, cécité par rapport à « l'absolue Pureté », desquels, comme l'indique Ph.Sellier, nous retenons bien l'importance du rôle de la volonté<sup>42</sup>. C'est surtout Phèdre qui nous en a témoigné<sup>43</sup>. C'est à force de cette volonté, dit Augustin, que les hommes parviennent « au repos éternel et à l'ineffable douceur de le contempler »<sup>44</sup>. Le chœur d' *Esther* y répondra : « Ô douce paix ! Ô lumière éternelle ! Beauté toujours nouvelle ! » (v.802-804)

## VI. Le *visio*

Dieu d'Israël, dissipe enfin cette ombre.

Des larmes de tes saints quand seras-tu touché ?

Quand sera le voile arraché,

Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre ? (II,8 v.746-49)

Dans cette prière d'une Israélite, il est fort difficile de ne pas voir le sceau port-royaliste du Dieu caché. Mais, il faut le remarquer, dans la mesure où

---

<sup>41</sup> *De civ. Dei*, VIII,24. Cf. *Psaume* 95,1 : « *Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra.* »

<sup>42</sup> Voir Ph.Sellier, *op.cit.*, p.523.

<sup>43</sup> *Phèdre*, V,7, v.1643-1644 : « Et la mort à mes yeux déroband la clarté, / Rend au jour, qu'ils souillaient, toute sa pureté. » ; et *Esther*, II,8, v.723-724 ; v.735-737 ; III,7, v.1176-1179.

<sup>44</sup> *De civ. Dei*, VII,31.

cette vision porte à la fois sur le monde et sur Dieu, l'auteur de *La Cité de Dieu* a mis l'accent plutôt sur le côté prophétique que sur celui du pessimisme cloué à ce monde. S'attachant à cette question de « Quand ? » posée par l'Israélite, qui est déjà l'écho du *Psaume* 88, « Jusques à quand, Seigneur, détournes-tu pour toujours ? »<sup>45</sup>, on va se reporter à un passage de *La Cité de Dieu* qui s'appuie également sur cette sentence du *Psaume* :

[...] sous-entendu, « ta face », comme il est dit ailleurs « Jusques à quand détournes-tu de moi ta face ? »<sup>46</sup> Aussi certains manuscrits ne portent pas « détournes-tu », mais « te détournes-tu » ; quoiqu'on puisse comprendre : « Tu détournes ta miséricorde, que tu as promise à David. » Quand aux mots « in finem », que signifient-ils sinon « jusqu'à la fin » ? Cette fin doit s'entendre du dernier temps, quand cette nation croira elle aussi à Jésus-Christ [...]<sup>47</sup>.

Le sens de cette interprétation d'un Dieu caché ne sera éclairci pleinement qu'en renvoyant à un autre passage du même livre :

[...] l'ancienne alliance, celle du Sinaï qui enfante pour la servitude, n'a d'autre utilité que de rendre témoignage à la nouvelle alliance. D'ailleurs, tant qu'est lu Moïse, un voile est jeté sur leur cœur ; mais dès que l'un d'entre eux passe de là au Christ, le voile est ôté<sup>48</sup>.

Ce voile, le *velamen*, annonce la venue du Christ tout en la cachant. Quel paradoxe ! Et quelle distance à franchir de là au Christ ! Mais c'est cela, le pèlerinage dans la cité terrestre, dirait Augustin<sup>49</sup>. « Le Christ est le terme de la Loi », disait saint Paul<sup>50</sup>. Mais qu'est-ce qu'on voit au terme de ce pèlerinage, de la Loi et des temps ?

C'est là, une vision suprême, ce qu'appelle Augustin le « *visio* », celle qui nous est réservée comme récompense de notre foi<sup>51</sup>. Alors, on n'aurait plus le

---

<sup>45</sup> *Psaume*, 88,47.

<sup>46</sup> *Ibid.*, 12,1.

<sup>47</sup> *De civ. Dei*, XVII,11.

<sup>48</sup> *Ibid.*, XVII,7.

<sup>49</sup> *Ibid.*, XIX,17.

<sup>50</sup> *Romains*, X,4.

<sup>51</sup> *De civ. Dei*, XXII,29.

droit d'appeler cela « spectacle », qui, selon Augustin platonicien, n'était en fin de compte que le reflet dans un miroir, le *speculum*. Le « *visio* », c'est la vision « face à face », *faciem ad faciem*, affirme-t-il avec l'Apôtre<sup>52</sup>. Ici encore, Augustin essaie d'observer cette nouvelle vision sous une double lumière de l'Ancien et du Nouveau Testament :

S'il n'y avait pas aussi un visage de l'homme intérieur, le même Apôtre n'aurait pas dit : Quand à nous, contemplant à visage découvert la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de clarté en clarté, comme par l'Esprit du Seigneur. Nous interprétons de même ce qui se chante dans le psaume : Approchez-vous de lui et soyez illuminés et vos visages ne rougiront pas<sup>53</sup>.

La « *gloria* » ! À l'audition du chœur d' *Esther* qui clôt la tragédie : « il nous a révélé sa gloire » (v.1281), on se retrouve si loin de ces « spectacles frivoles ». Charmé par la douce harmonie de ce chœur mêlé de la voix d'Augustin, on croirait y entendre le chant du *Psaume* : « *Gloriosa dicta sunt de Te, civitas Dei.* »<sup>54</sup>

Mais Augustin et Racine ne nous laissent pas être plongés dans ce charme béatifique. La dernière phrase du passage du livre XVII, cité plus haut au sujet d' « *in finem* », sera suivie de cette terrible parole d'Augustin :

[...] fin avant laquelle devraient s'accomplir les malheurs déplorés plus haut. D'où ce qui suit : ta colère brûle comme un feu. Souviens-toi quelle est ma substance<sup>55</sup>.

Chez notre poète aussi, déjà dans *Esther*, le thème du Jugement dernier s'annonce : « on verra l'innocent discerné du coupable » (v.629). Dans *Athalie*, c'est le thème du *Dies irae* qui prend la relève<sup>56</sup>. Et celui-ci se développera, nous semble-t-il bien, tout en suivant le sillage de saint Augustin qui dit :

Sans doute, toute la nature humaine par le péché du premier homme est tombée de la vérité [...]. Mais ce n'est pas en vain que Dieu a établi tous les fils des

<sup>52</sup> *Ibid.* Cf I *Corinthiens*, XIII,12.

<sup>53</sup> *Ibid.*, et II. *Cor.* III,18 ; *Psaume*, 33,6.

<sup>54</sup> *Psaume*, 86,3.

<sup>55</sup> *De civ. Dei*, XVII,11 ; *Psaume* 143,4.

<sup>56</sup> Voir Ph.Sellier, *Les tragédies de Jean Racine et Port-Royal*, p.58.

hommes : par le médiateur Jésus, il en délivre un grand nombre de la vanité ; et ceux qu'il a prévu ne pas être sauvés, c'est pour l'utilité de ceux qui seront sauvés et pour la comparaison par contraste des deux cités [...]<sup>57</sup>.

C'est ainsi que l'autre tragédie sacrée de Racine va nous entraîner dans le sillage augustinien de *La Cité de Dieu*.

---

<sup>57</sup> *De civ. Dei*, XVII,11.